

Proliant^{MC}

Régulateur de Croissance Pour les Plantes

Granules Solubles dans l'Eau

Régulateur de croissance servant à augmenter la production de grains céréaliers, de maïs, de variétés brassica d'hiver et de cultures herbagères en rotation ou permanentes.

Analyse minimale garantie :

Acide gibbérellique, GA3.....40 % poids/poids

Numéro d'enregistrement : 2015077A Loi sur les engrais

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE FEUILLET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

Poids Net : 850 grams

Declarant :

Valent BioSciences®

870 Technology Way

Libertyville, Illinois 60048 U.S.A.

Agent Canadien :

Valent Canada, Inc.

3-728 Victoria Road South

Guelph, Ontario N1L 1C6

Bureau (519) 767-9262

Proliant^{MC} est une marque de Valent BioSciences Corporation U.S.A

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un pantalon, une chemise à manches longues, des chaussures et des chaussettes lors des opérations de mélange ou de chargement, d'épandage, de nettoyage et de réparation. Porter également des gants résistant aux produits chimiques lors des opérations de mélange ou de chargement, de nettoyage et de réparation.

Ne pas revenir dans la zone traitée dans les 12 heures suivant l'application ni permettre à quiconque d'y entrer.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion : Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des instructions sur le traitement à administrer. Faire boire un verre d'eau si la personne incommodée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'instructions contraires de la part du centre antipoison ou du médecin. Si la personne est inconsciente, ne pas lui administrer quoi que ce soit par voie orale.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Retirer tous les vêtements contaminés. Rincer la peau immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des instructions sur le traitement à administrer.

En cas d'inhalation : Amener la personne incommodée au grand air. Si elle ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance puis administrer la respiration artificielle, de préférence le bouche à bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des instructions sur les autres soins à administrer.

En cas de contact avec les yeux : Maintenir les paupières ouvertes et rincer lentement et doucement à l'eau pendant 15 à 20 minutes. Si la personne porte des lentilles de contact, les retirer puis continuer à rincer les yeux. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des instructions sur le traitement à administrer.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION :

Ne pas contaminer l'eau, les aliments ou les moulées lors de l'entreposage ou de l'élimination du produit.

Garder le contenant hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé.

Contenant recyclable :

Ne pas réutiliser le contenant à d'autres fins. Ce contenant est recyclable et doit être déposé dans un site de récupération. Contacter la municipalité, le distributeur ou le concessionnaire local pour connaître l'emplacement du site de récupération le plus proche. Avant d'apporter le contenant au site de récupération :

1. Rincer le contenant vide trois fois ou avec un jet sous pression. Vider les eaux de rinçage au mélange de pulvérisation dans le réservoir.
2. S'assurer que le contenant vide et rincé ne serve à aucun autre usage.

S'il n'y a aucun site de récupération dans la région, jeter le contenant conformément aux exigences provinciales. Pour de plus amples informations sur l'élimination du produit non utilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'agence de réglementation provinciale. En cas de déversement du produit, contacter le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial pour le nettoyage.

MODE D'EMPLOI :

N'utiliser que tel qu'indiqué. Prendre le temps de lire et de comprendre tout le contenu de l'étiquette avant de commencer l'épandage. Garder hors de la portée des enfants.

Recommandations pour l'épandage :

Proliant^{MC} contient 400 g/kg d'acide gibbérellique, un régulateur de croissance des plantes extrêmement puissant permettant d'augmenter la production de grains céréaliers, de maïs, de variétés brassica d'hiver et des cultures herbagères en rotation ou permanentes. Les épandages pour les cultures herbagères et les brassica d'hiver se font au début des périodes de croissance du printemps et de la fin de l'automne. Les épandages pour les grains céréaliers et le maïs se font au début de la saison.

La formule de Proliant est conçue pour permettre aux utilisateurs de préparer facilement des solutions à pulvériser. L'acide gibbérellique est un régulateur de croissance naturellement présent dans les plantes qui peut accroître la taille et le nombre des cellules, accélérant ainsi leur croissance. Appliqué sur les céréales, le maïs, les variétés brassica d'hiver ou les cultures herbagères, il peut augmenter le rythme de croissance pendant plusieurs semaines, augmentant la quantité de grains et d'épis des céréales et du maïs ou des cultures fourragères plus hâtives ou tardives pour le pâturage, le fauchage du foin ou l'ensilage. La croissance des cultures ne doit pas être limitée par un manque d'humidité ou d'éléments nutritifs ni par des maladies ou parasites. Lorsque le taux de croissance des cultures herbagères (pâturages) est naturellement élevé, le traitement n'entraîne qu'une faible augmentation. L'herbe doit être verte et dans un état propice au traitement foliaire. L'amélioration de la croissance peut être également visible chez d'autres espèces telles que le trèfle ou certaines herbacées. La pousse accélérée paraît parfois légèrement plus jaune mais cela n'affecte pas la qualité de l'herbe ni la production de grain céréalier ou de maïs.

Lors de l'application de Proliant, tout écart quant aux directives de l'étiquette sur les taux, périodes d'application, volumes d'eau ou l'emploi de mélanges de pulvérisation non testés peut entraîner des

effets indésirables. Consultez toujours le spécialiste agricole de Valent Canada de votre région pour connaître le régime de pulvérisation qui convient le mieux à votre situation.

- Ne pas appliquer sur des plants soumis à un stress parasitaire, nutritionnel ou hydrique.
- Pour une efficacité optimale, la couverture de pulvérisation doit être complète; toutes les parties de la plante ou de la culture doivent être exposées au jet, sinon les résultats souhaités ne seront pas obtenus. Préparer la solution à la concentration indiquée en mélangeant la quantité requise de produit avec de l'eau dans un réservoir de pulvérisation vide et propre. Jeter tout mélange inutilisé à la fin de la journée en respectant les lois municipales, provinciales et fédérales.
- Pour obtenir les meilleurs résultats, le pH de l'eau doit être presque neutre et toujours inférieur à 8.5.
- Les applications de Proliant faites dans des conditions de séchage ralenti (température fraîche ou tiède, humidité relative moyenne à élevée, absence de vent) augmenteront l'absorption par la plante, optimisant son efficacité. Les applications de nuit sont préconisées lorsque les conditions de jour ne permettent pas un séchage ralenti.
- NE PAS pulvériser à l'aide de méthodes d'épandage sous bas volume (ULV). NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

DIRECTIVES D'ÉPANDAGE SUR LES CULTURES

CULTURE/ VARIÉTÉ	OBJECTIF/ AVANTAGE	TAUX	PÉRIODE D'ÉPANDAGE
Maïs : ensilage, plein champ, maïs soufflé, maïs sucré	Pour accroître le rendement et contribuer à surmonter les effets du stress sur les plantes en raison du froid, de la chaleur ou de la sécheresse.	8 - 26 g i.a./ha (grammes d'ingrédients actifs par hectare) 20 - 65 g prod./ha (grammes de produit par hectare)	Appliquer aux stades V3 à V6. Effectuer jusqu'à deux applications.
Grains céréaliers (orge, avoine, seigle, sorgho, blé, triticale)	Accroître le rendement en grain en stimulant la croissance pendant la saison fraîche.	8 - 26 g i.a./ha 20 - 65 g prod./ha	Épandage au printemps : 1 à 3 applications après que de nouvelles pousses de 3 à 6 cm commencent à sortir et à verdier. Épandage à l'automne : 1 à 3 applications après que la croissance foliaire ait ralenti en raison du temps frais. Appliquer dès les premiers stades du tallage avant l'allongement de la tige pour éviter la verse. La période optimale pour les céréales est les stades de croissance V3 et V4. L'épandage sur les grains céréaliers durant l'allongement de la tige (dès la montaison) peut entraîner la verse. On obtient de meilleurs résultats lorsque la température du jour varie entre 5 °C à 15 °C et

			que les niveaux d'humidité et de nutriments sont adéquats.
Variétés brassica d'hiver (tels que navet, chou frisé, colza)	Stimuler la production de matière sèche pour le pâturage, le foin, l'affouragement en vert ou l'ensilage lorsque les conditions de la saison fraîche limitent la croissance.	8 - 26 g i.a./ha 20 - 65 g prod./ha	Épandage au printemps : 1 à 3 applications après que de nouvelles pousses de 2,5 à 5 cm commencent à sortir et à verdier. Épandage à l'automne : 1 à 3 applications après que la croissance des plantes fourragères ait ralenti en raison du temps frais. On obtient de meilleurs résultats lorsque la température du jour varie entre 5 °C à 15 °C et que les niveaux d'humidité et de nutriments sont adéquats.
Cultures herbagères et pâturage Cultures fourragères vivaces	Stimuler la production de matière sèche pour le pâturage, le foin, l'affouragement en vert ou l'ensilage lorsque les conditions de la saison fraîche limitent la croissance.	8 - 26 g i.a./ha 20 - 65 g prod./ha	Épandage au printemps : 1 à 3 applications après que de nouvelles pousses de 3 à 6 cm commencent à sortir et à verdier. Épandage à l'automne : 1 à 3 applications après que la croissance du fourrage ait ralenti en raison du temps frais. On obtient de meilleurs résultats lorsque la température du jour varie entre 5 °C à 15 °C et que les niveaux d'humidité et de nutriments sont adéquats.
Cultures herbagères et pâturage Cultures fourragères annuelles	Stimuler la production de matière sèche pour le pâturage, le foin, l'affouragement en vert ou l'ensilage lorsque les conditions de la saison fraîche limitent le taux de croissance.	8 - 26 g i.a./ha 20 - 65 g prod./ha	Épandage au printemps : 1 à 3 applications après que de nouvelles pousses de 3 à 6 cm commencent à sortir et à verdier. Épandage à l'automne : 1 à 3 applications après que la croissance du fourrage ait ralenti en raison du temps frais. On obtient de meilleurs résultats lorsque la température du jour varie entre 5 °C à 15 °C et que les niveaux d'humidité et de nutriments sont adéquats.

***Remarques :**

- Stades foliaires V3 à V6 du maïs : Date à laquelle 50 % des plants ont de 3 à 6 feuilles dont la collerette est complète. Chaque stade foliaire est défini d'après la feuille la plus haute dont la collerette est visible. La première feuille de forme ovale caractéristique (stade V1) sert de point de référence pour le décompte en remontant sur le plant jusqu'à la dernière collerette supérieure visible. Remarque : Les feuilles des stades V1 à V5 disparaissent avec le temps.
- Les stades foliaires V3 à V4 des céréales sont équivalents aux stades 2 à 3 de Feekes, qui vont de l'émergence des talles à leur formation complète.
- Attendre 1 à 2 semaines entre les applications.
- Le volume d'eau pulvérisée doit être de 100 à 200 L/ha. Utiliser des buses de pulvérisation conçues ou recommandées pour la couverture foliaire. Les buses à miroir pour herbicide, aussi appelées « inondantes », ne conviennent pas.
- Dans bien des cas, la performance augmente si l'application a lieu dans des conditions de séchage ralenti avec l'ajout facultatif d'un surfactant non ionique à 0,125 % volume/volume.

(Stadification de l'ISU : <http://www.extension.iastate.edu/hancock/info/Corn+Develop+Stages.htm>)

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit contient un régulateur de croissance des plantes et ne doit être utilisé que tel qu'indiqué sur l'étiquette. Les résultats pourraient entraîner une croissance imprévue des plantes s'il est mal utilisé.